|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | | |  |
|  | | |  | Genève, le 20 décembre 2019 | | |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 221** | | | – Aux administrations des États Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | | |
| **Tél.:** | +41 22 730 6828 | | |
| **Fax:** | +41 22 730 5853 | | |
| **E-mail:** | [martin.adolph@itu.int](mailto:martin.adolph@itu.int) | | | **Copie**:  – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études;  – À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications | | |
| **Objet:** | **Table ronde sur l'Initiative mondiale relative aux biens communs en matière d'intelligence artificielle et de données** **(Genève, 30-31 janvier 2020)** | | | | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunicationsorganise une table ronde sur l'**Initiative mondiale relative aux biens communs en matière d'intelligence artificielle et de données**, qui aura lieu les **30 et 31 janvier 2020**, au **siège de l'UIT, à Genève (Suisse)**.

2 La demande de cette initiative a été [formulée lors du troisième Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social](https://news.itu.int/introducing-ai-commons/), tenu en mai 2019 à Genève, et a été examinée plus avant par le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications de l'UIT en septembre 2019 à Genève.

3 Cette initiative a pour but de mettre en place une infrastructure propice pour aider les personnes rencontrant des problèmes et les innovateurs en matière d'intelligence artificielle à collaborer et à accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Elle vise à définir comment aborder la résolution des problèmes grâce à l'intelligence artificielle et aux données et à faire en sorte de disposer d'une ressource commune à grande échelle.

4 Cette initiative rassemblera des spécialistes de l'intelligence artificielle et des propriétaires de données du secteur privé, des établissements universitaires, des États Membres, des institutions des Nations Unies et de la société civile pour développer les connaissances et élaborer des spécifications et des lignes directrices afin de mettre en place des solutions d'intelligence artificielle à grande échelle grâce à des ensembles de données partagés, des environnements de test et de simulation, des "bacs à sable" collaboratifs, des modèles d'intelligence artificielle et des logiciels associés, des possibilités de découverte des données et des ressources de stockage et de calcul.

Cette initiative devrait également apporter une contribution transversale dans le cadre de nombreuses activités de normalisation, notamment les études actuellement menées à l'UIT sur l'intelligence artificielle et la santé, l'apprentissage automatique et les systèmes IMT-2020 (5G), l'efficacité environnementale de l'intelligence artificielle et la performance des systèmes d'intelligence artificielle sur les routes.

5 J'ai invité M. Amir Banifatemi, Directeur de l'innovation chez XPRIZE, à animer la table ronde qui devrait mener à la formalisation et au lancement de l'initiative. D'autres experts en intelligence artificielle de renommée mondiale ont indiqué qu'ils appuyaient cette initiative.

6 La participation à cette manifestation est gratuite et ouverte à toutes les parties intéressées issues de pays membres de l'UIT. La manifestation se déroulera en anglais uniquement.

7 Des informations relatives à la manifestation, notamment le projet de programme, seront disponibles sur la page web suivante: <https://itu.int/en/ITU-T/extcoop/ai-data-commons>.

Cette page web sera mise à jour périodiquement à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de la consulter régulièrement pour prendre connaissance des dernières informations.

8 Afin de permettre à l'UIT de prendre les dispositions nécessaires, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne ([https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/  
web/Registration.aspx?Event=C-00007297](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00007297)) dès que possible et au plus tard le 20 janvier 2020. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants est obligatoire et se fait exclusivement en ligne.

9 La participation à distance sera possible pour les personnes qui se seront inscrites en remplissant le formulaire mentionné ci-dessus.

10 Pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part à l'UIT, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)), avec la mention "**assistance pour le visa**".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

|  |
| --- |
| *(signé)*  Chaesub Lee Directeur du Bureau de la normalisation  des télécommunications |